



Regionalverband Hoahrhein-Bodensee - Im Wallgraben 50 - 79761 Waldshut-Tiengen

M. le Vice-Président
Josha Frey, MdL
Secrétariat du Conseil Rhénan
Rehpusplatz 11
77694 Kehl

Körperschaft des
öffentlichen Rechts

Im Wallgraben 50
79761 Waldshut-Tiengen

Telefon +49 (0)7751 9115-0
Telefax +49 (0)7751 9115-30

info@hoahrhein-bodensee.de
www.hoahrhein-bodensee.de

Prise de position relative à la résolution « Gestion économe de la ressource foncière dans le Rhin supérieur » du Conseil Rhénan du 23 juin 2023

Verbandsvorsitzender
Landrat Dr. Martin Kistler

Verbandsdirektor
Dr. Sebastian Wilske

Monsieur le Vice-Président, *cher Monsieur Frey,*

Aktenzeichen 50.223
06.10.2023

Je vous remercie pour votre courrier et la transmission de la résolution adoptée. En même temps, vous nous demandez de prendre position à ce sujet.

Ihr Schreiben vom 12.07.2023

Du point de vue du Regionalverband Hoahrhein-Bodensee, la présente résolution est à saluer. La gestion économe de la ressource foncière était déjà un élément important du plan régional établi en 2000 et constitue également un volet essentiel pour le développement durable de notre région dans le cadre de la mise à jour actuelle du plan régional 3.0. Parallèlement, nous participons à d'autres projets et planifications, nous conseillons nos communes, etc. afin de promouvoir une gestion économe de la ressource foncière.

En tant que région limitrophe de la France et de la Suisse, l'échange et la participation à des projets liés à l'aménagement du territoire font partie de notre quotidien. A titre d'exemple, l'objectif de réduction de la consommation de surfaces pour les transports, l'habitat et les activités économiques est poursuivi dans les trois projets d'agglomération de Suisse auxquels nous participons.

Le souhait du Conseil Rhénan de mettre en place une observation du territoire transfrontalière rencontre un vif soutien et un grand intérêt de notre part. A ce sujet, nous renvoyons volontiers au projet GeoRhena (anciennement GISOR) du Groupe de travail Aménagement du territoire de la Conférence du Rhin supérieur (CRS), que nous accompagnons activement et qui peut être développé. Il est important de noter qu'une observation transfrontalière durable dépend d'un financement assuré à long terme - selon nous par les états.

Dans le cadre des travaux sur le « Projet de territoire du Rhin supérieur », nous allons volontiers reprendre la résolution en tant que membre du Groupe de travail Aménagement du territoire de la CRS.

En conclusion, il convient de souligner que la gestion économe de la ressource foncière dans le Rhin supérieur est un sujet important au niveau transfrontalier, qui est d'ores et déjà perçu et discuté par-delà les frontières. Une observation du territoire transfrontalière peut sans aucun doute apporter une contribution

Traduction non-officielle : seule la version allemande fait foi

importante à cet objectif ; il faut pour cela garantir que le fonctionnement de cet instrument soit assuré à long terme.

Je resterai à votre disposition pour un échange plus approfondi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

Dr Martin Kistler
Président